

Propriétaire du chien :

Nom : Prénom :	
Adresse :	
N° de la licence :	
Nom du chien:	
Que s'est-il passé ?	
<u>Victime</u> :	
Nom: Prénom: Adresse:	
Signatures	

Il est impératif de joindre à la déclaration de sinistre :

- photocopie de la licence et de l'attestation d'assurance,
 - Nom et adresse des témoins de l'accident (2 ou 3 maximum) ;
- justificatif des :
 - préjudice corporel (certificat médical, arrêt de travail,....);
 - préjudice matériel (facture de remplacement, facture d'achat initial,....) ;
 - préjudice du chien (copie du rapport du Juge, certificat vétérinaire, factures,...)